

## Opposition Municipale

### **Bien vivre à Marsac-sur-l'Isle**

Le 29 avril s'est tenu le deuxième conseil municipal plutôt dédié à la question du budget. Celui-ci a pu être adopté, et démontrer, de nouveau, les finances saines de Marsac-sur-l'Isle et sa capacité d'agir telles que préservées par l'équipe municipale précédente, ce qui a permis à la nouvelle municipalité de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, comme ce fut le cas jusqu'alors.

Notre équipe reste vigilante sur certains sujets notamment les investissements et le devenir de certains projets structurants initiés par la mandature précédente : le pôle de loisirs inclusifs, le pôle de santé prévu dans les anciens locaux des APF, la rénovation urgente de la toiture du restaurant scolaire, la réhabilitation du complexe sportif ou bien encore le réaménagement du centre-bourg renommé par la nouvelle municipalité « cœur de ville », nom pourtant déjà utilisé dans un dispositif d'Etat.

A noter, la baisse du soutien au Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) quand on note une augmentation du budget indemnités des élus. Une indemnité réduite de Mme le Maire, à l'instar de son homologue boulazacoise, aurait pu être un signal positif pour les habitants et permettre un ajustement de l'aide sociale.

Enfin, il s'agira de veiller aux orientations des actions de développement durable non abordées encore sur ce début de mandat.